

Sud TRAVAIL
AFFAIRES
SOCIALES

12, bd de Bonne Nouvelle 75010 PARIS
 tel : 01 44 79 31 65, 69 Fax : 01 44 79 31 72
 site internet : www.joueb.com/sudtravail
 site intranet : www.intracom.travail.gouv.fr
 nous contacter : syndicat.sud1@sud.travail.gouv.fr

tout va mieux

Février 2005

N° 33

Accidents du travail mortels !

Il y a peu, nous étions mobilisés pour demander au ministre de l'agriculture de condamner publiquement le double assassinat du 2 septembre 2004. Ce qu'il n'a pas fait, bien au contraire. Bref, il était ministre des agriculteurs (les patrons ou propriétaires, pas les salariés agricoles, on vous rassure ...).

Certains ont pu penser que le ministre ne faisait pas des communiqués si simplement...

Détrompez-vous, les discours et les communiqués, c'est justement l'essentiel de son boulot. Ainsi, les collègues de l'Itepsa ont vu passer, dès le 19 janvier 2005 (après tous les discours successifs de bonne année destinés à tous les lobbies agricoles), un communiqué de presse de Monsieur le Ministre qui disait cela :

« Le Ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et de la Ruralité et le Secrétaire d'Etat aux Transports et à la Mer ont appris avec beaucoup de tristesse le naufrage du navire fileyeur « BESACE » survenu le 18 janvier au soir dans le sud ouest de l'île d'Yeu.

Les recherches vont se poursuivre toute la journée, mais on déplore dès à présent un mort et trois disparus parmi les hommes de l'équipage. Deux marins ont pu être récupérés vivants par d'autres navires de pêche qui se situaient à proximité.

Ce drame affecte profondément toute la communauté des pêcheurs de l'île d'Yeu et, au-delà tout le monde maritime français.

Une enquête technique est ouverte dès aujourd'hui par le bureau enquêtes accidents (BEA Mer) du Secrétariat d'Etat aux Transports et à la Mer pour connaître les causes du naufrage.

Les efforts constants de ces dernières années en faveur de la sécurité en mer doivent être poursuivis et intensifiés.

Beaucoup a été fait mais il faut continuer de rechercher toutes les améliorations et innovations possibles dans ce domaine si important pour la sécurité des marins.

Dominique BUSSEREAU et François GOULARD vont organiser, dans les prochains jours, une table ronde avec les principaux responsables de la pêche professionnelle française afin de travailler à de nouvelles perspectives. »

Vous voyez : un évènement le 18, et ... un communiqué le 19, mais si c'est possible !

Alors pourquoi ? Pour avoir la réponse, on vous donne aussi les coordonnées du service communication et du cabinet du ministre de l'agriculture. C'est pas un secret, elle sont inscrites en bas du communiqué. Et on vous propose de tous les appeler à notre tour pour savoir; Laissez sonner, c'est sûr, il y a quelqu'un.

Contacts presse :

- Sophie Geng, conseillère presse communication - Cabinet de Dominique Bussereau : 01 49 55 59 74
- Béatrice Gaffory, Chef du Service de presse du Ministère : 01 49 55 60 17
- Isabelle Bascou, conseillère communication - Cabinet de François Goulard : 01 40 81 39 10

Bien sûr, il va de soi que SUD Travail Affaires Sociales est solidaire des marins disparus et de leurs familles.

Réforme de l'évaluation, c'est parti ! Ou des fifiches, des fifiches, toujours des fifiches

Les entretiens individuels d'évaluation sont annoncés avant fin mars !

La Dagemo et l'Int se sont offerts, une fois de plus, les services d'Interface (un consultant : pas cher, pas cher !) pour réaliser un beau guide glacé de l'évaluation, et d'OBA (autre consultant, pas cher non plus !) pour apprendre aux évaluateurs à faire les *fiches de poste* et à définir des *objectifs*.

Quand la circulaire parle de « valeurs professionnelles », le guide, lui, parle de « comportements »...ça donne une idée. Il conseille de profiter même des « moments festifs » pour évaluer, analyser les difficultés des agents du service et noter, tout noter, tout au long de l'année. La belle ambiance ! Vous pouvez vous le procurer auprès de votre chef de service préféré.

Dans les régions, les évaluateurs ont donc été convoqués à des réunions (eh oui, fallait même justifier de son absence dans certains cas) et ils auront droit aussi, bichonnés qu'ils sont, à une journée de formation.

Quelques questions posées aux réunions :

- Les évaluateurs devront-ils aussi faire des propositions de notation ?
- Pourquoi l'assistance de l'évalué à l'entretien n'est-elle pas possible ?
- Quels effets et quelles conséquences si l'évaluateur, lui, est accompagné ? si l'évalué conteste l'évaluateur ? si le compte rendu de l'évaluation n'est pas signé ? s'il n'est pas renseigné ? si l'évalué ne vient pas à l'entretien ? si l'évaluateur refuse d'évaluer ? si l'entretien a lieu mais qu'il est silencieux ?...

Rappelons que le conseil d'état a jugé que la fiche d'évaluation ne peut être contestée au tribunal.

- Quand, comment, qui définira les objectifs collectifs de service ?
- Les fiches de poste : qui les fait ?
- Comment l'administration va-t-elle contrôler les résultats obtenus par service, par agent ?

Qu'est-ce qu'on peut faire de tout ça ?

La plupart des organisations syndicales a déjà dit son opposition de principe à cette réforme qui nous fait passer d'une logique de moyens à une logique de résultats, qui va avoir des effets financiers (seuls 47% d'entre nous pourront avoir une augmentation de leur note car elle sera liée à une réduction automatique d'ancienneté, primes liées à la note)...

Si besoin était d'en savoir plus...on en sait plus !

Les entretiens doivent démarrer très bientôt alors que :

- les fiches de poste n'existent pas (c'est une annexe du compte rendu d'entretien d'évaluation),

- les objectifs de service non plus,
- les CTP n'ont pas été consultés.

Il ne s'agit pas là de revendications mais simplement des modalités prévues par la circulaire d'août 2004.

On peut ajouter à ça :

- la baisse constante des effectifs qui va s'aggraver avec les premiers départs en retraite annoncés, non remplacés,
- l'augmentation constante de la charge de travail (pour l'inspection c'est même acté dans plusieurs rapports dont le dernier rapport Bessière).

Bref autant d'arguments qui peuvent être utilisés en pratique.

Pour 2005, la Dagemo n'attend pas que la procédure soit complètement respectée. (et c'est là où est le piège que certains collègues ne voient pas croyant qu'en fait la réforme est bénigne).

Pour 2005, nous vous invitons à boycotter vos entretiens individuels et si d'aventure, vous ne pouvez résister, au moins, reprenez ces différents arguments pour les reporter dans la case « commentaires » de la fifiche « entretien d'évaluation »

Un quatre pages de sud est en préparation.

Les évaluations, quand la massification s'invite dans la fonction publique !

Après avoir parcouru les 10 petites " fifiches " des évaluations émises collégialement par le groupe INTERFACE et la DEMAGO (pardon la DAGEMO), force est de constater que ce document restera dans les annales du grand cirque ministériel. D'ailleurs à cet égard, on aimerait bien connaître le montant de la

Trois fois rien Pessin



facture pour ce déballage d'inepties managériales ! Ca fait presque froid dans le dos à la lecture de ce véritable exemple de cynisme, d'humiliation de l'agent évalué, qui invite même le chef de service à évaluer sauvagement autour de la machine à café (fiche N°4). En somme, ça commence à sentir bon les " Big Brother Awards " dans la fonction publique, la police de la pensée vous salue et vous dévalue. On ne peut qu'être stupéfait par une telle hiérarchisation des rapports, par l'utilisation de

vocables pitoyables (fiche N°7) et par cette "feuille de route" mortifère qui permettront de mener à bien ces fameuses dévaluations de l'agent.

Le débit de démagogie est tel que même si au départ, ça fait presque rire, dans un deuxième temps on réalise à quel point réside en filigrane un principe liberticide et pernicieux. La fiche N°3 est à cet égard un florilège de médiocrité expliquant à l'évaluateur les enjeux stratégiques de l'évaluation avec une psychanalyse bidon du lien social et du processus d'identification à son activité professionnelle.

Le principe massificateur de ces évaluations ne peut que soulever indignation et mépris face à autant de conneries (le mot est lâché, vous nous excuserez) synthétisées en 10 fiches.

L'infantilisation de l'agent, son obligation à rendre des comptes sur une base tronquée et partisane en disent long sur la stratégie du ministère. Le plus grand danger réside dans l'institutionnalisation de ce flicage social et professionnel avec sa kyrielle de méthodes managériales qui sont la négation même du principe de singularité de chaque agent. L'ensemble des agents de la fonction publique ne seront à terme que de vulgaires exécutants, mis en fiches de poste, avec une liste de prérogatives, un numéro en somme.

En décidant d'instaurer ce processus d'évaluation, il est dorénavant acquis que la lutte du syndicalisme sera de s'opposer plus que symboliquement aux attaques imbéciles du système de pensée unique (libérale) qui veut légitimer la surveillance au sein même de nos services en instrumentalisant tout simplement les chefs de service intermédiaire pour en faire de vulgaires mouchards à même de rendre des comptes à la hiérarchie.

Pas un mot sur le service public au long de ces 10 fiches, pas un mot sur les missions du même service public. Rien du tout. En outre, quid de l'utilité des évaluations individuelles pour le service rendu à l'utilisateur ?

Aucun, hormis perdre beaucoup de temps avec cette pléthore d'indicateurs de résultats au jour le jour, du combien ça coûte, la budgétisation par service, la "shérification" du chef de service, et strictement rien modifier en substance dans la véritable action (qu'elle soit pénale ou sociale) de l'inspection du travail ou de la politique de l'emploi.

La DEMAGOGIE via ses évaluations nous accable de son mépris, nous manipule et nous considère comme ses jouets, tout simplement.

La LOLF, c'est ça le vrai sévice public.

« Moderniser, optimiser, indicateur de performance, indice synthétique de qualité (sic), prime de performance, fongibilité des fonds », voilà la liste non exhaustive que vous aurez le bonheur de retrouver dans la LOLF applicable à partir de 2006 (proposée par Fabius en 2001) et votée au parlement à la quasi unanimité, entendons PS et UMP.

La LOLF, c'est non seulement l'occasion pour tous les fonctionnaires n'ayant pas fait l'ENA de découvrir la « novlangue » technocratique, mais c'est aussi l'appel à la « compétition » entre agents, la négation des missions de service public, la gestion de l'état comme une entreprise !

C'est surtout la dernière trouvaille fumante que ces pitoyables financiers ont trouvé pour anéantir le service public, pas assez rentable vous comprenez ? !

A l'heure de la banalisation de l'injustice sociale, les responsables politiques sont obnubilés par la baisse drastique des coûts mais se fichent éperdument des carences du service public et donc de facto des



DD et DR partant au CTRI pour moderniser le service public

personnes les plus précarisées.

La LOLF n'est que le cache sexe d'une « politique libérale » honteuse ou le mot « modernité » dissimule clairement le mot régression. Pathétique.

Méthode objectifs-résultats

Diagnostic : la Justice est surchargée.

Objectif : traiter toutes les affaires juridiques.

Comment ? réduisons son accès ! Un avocat (spécialisé) obligatoire en Cassation pour les affaires sociales.

Résultats : on a traité toutes les affaires (puisqu'il y en a moins) !

Et la justice ? Egale pour tous ?

Vous disiez comment ?... Etat de Droit ? Ha bon !

Seule la lutte paie: oui oui

C'est ce qu'a dû penser notre nouveau DAGEMO-partenaires-sociaux (oui : ça se met toujours au pluriel : un partenaires sociaux, des partenaires sociaux). Car à peine arrivé, sans doute grâce à une menace de grève de sa part, il vient d'obtenir pour lui même et ses trois collègues directeurs d'administration centrale une nouvelle prime annuelle de 150 points.

Non pas de petits points d'indice comme ceux de nos bulletins de paie, à 4 euros, pas de ces points qui ne sont revalorisables qu'une fois par an, de 0,5%.

Non, des beaux points à 20 euros pièce. Ce qui fait donc une rallonge de 3 000 euros par an.

Rien, juste un peu d'argent de poche.

Et comme notre ancien numéro deux de la CFDT est un partageux, il a réussi à obtenir du brave DUTREIL co-signataire avec SARKOZY des décret et arrêté idoines, une rallonge de 70 à 110 des mêmes points pour les cadres supérieurs du ministère. On comprend mieux qu'à la base il faille se serrer la ceinture et se contenter de nos toutes petites augmentations.

Et les 150 euros par mois pour les C, ils sont passés où ?

Une carotte pour quoi ?

Mais le plus grave est ailleurs : dans l'intitulé même de cette nouvelle prime : **indemnité de fonction et de résultats**. Quels résultats pourront-ils être demandés à notre DAGEMO ? La réponse se trouve sans nul doute du côté de Matignon, et se lit dans le Monde (par exemple, on fait pas de pub) du 14 janvier : « **Jean-Pierre RAFFARIN demande aux administrations 2% de gain de productivité par an jusqu'en 2007** ». Nous, on est bête, on ne sait pas très bien ce qu'est la productivité des agents des services de l'emploi ou de l'inspection: nos directeurs n'en savent rien non plus d'ailleurs. Mais on sait très bien ce que veulent dire ces **2% de productivité** : ça veut dire plus de charge de travail et sans remplacement de ceux qui partent...

En d'autres termes, à l'évidence, notre cher MASSON a négocié, donnant-donnant, ses 3000 euros d'augmentation contre un engagement ferme de dégraisser les effectifs du ministère. C'est qu'il est doué notre ancien syndicaliste : sûr que dans le privé, on se l'arrachera, lorsqu'il partira de chez nous ...

(Décret du 13/10/2004 et arrêté du 26/11)

Des effets pervers de la Loi de "Coercition Sociale" ...

Ou comment un plan de cohésion peut être dépourvu de cohérence ...

Avant ... ce n'était pas bien, mais c'était mieux ... Ah bon? Ben oui.

Avant ... les crédits d'interventions de l'Etat en matière de lutte contre l'exclusion étaient, notamment, consacrés à des actions d'insertion (par la formation) appelées SIFE (Stages d'insertion et de formation à l'Emploi).

Ces actions, gratuites et (faiblement) rémunérées n'étaient ni exemptes de défauts, ni d'effets pervers, au nombre desquels on listera la fourniture de main-d'œuvre gratuite pendant un mois à des entreprises plus ou moins sincères dans leur projet de recrutement durable, mais, avec le temps, et la vigilance des services, les excès de ce genre avaient été atténués.

Les SIFE permettaient chaque année à des milliers de DELD (Demandeurs d'Emploi de Longue Durée) de retrouver dans une certaine mesure une dignité, une espérance et, dans bien des cas, un emploi ... (bon, ok, généralement au SMIC ou guère plus, soit, mais c'était aussi et souvent un tremplin).

Ces actions étaient prioritairement destinées à des publics dits "confrontés à des difficultés particulières d'emploi", sous cet euphémisme politiquement correct, on trouvait surtout des parents isolés (mères célibataires, femmes battues ayant quitté le domicile conjugal avec leurs enfants pour tout bagage), des travailleurs handicapés (par exemple à la suite d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle), des femmes en danger de prostitution, des cadres âgés, des victimes de harcèlement (qui, après une dépression, tentaient de revenir vers le salariat), des salariés dont le métier avait disparu, ou dont l'employeur précédent n'avait jamais assuré la formation continue et qui se trouvaient irrémédiablement largués par les exigences patronales actuelles en matière, par exemple, de NTIC, ...

Et bien, RIDEAU !

Le plan de "coercition sociale" coupe court avec cette mesure.

Investir (peu et à court terme) sur ce type d'action n'était pas une dépense totalement inefficace ; il affirmait l'implication de l'Etat dans son rôle concret... qu'il abandonne par idéologie et dogmatisme ultra-libéral.

Au surplus, ce pari, qui, pour le coup, concourait à la "Cohésion Sociale" était d'une certaine manière **"RENTABLE"**... en sortant certaines personnes particulièrement en détresse, du cercle vicieux de l'exclusion. C'était aussi tout bénéf. pour la Sécu, l'Assedic, le budget de l'état, bref ...

Patatras !

Passer du statut de personne en grande difficulté, à celui de (petit) consommateur, cotisant, (petit)

contribuable, était une perspective qui redonnait une lueur d'espoir (si, si ...) et qui concourait à la croissance (quand un chômeur de longue date accède à un revenu régulier, il consomme (un peu) ; quand un contribuable aisé bénéficie d'une baisse d'impôts, il l'épargne).

Désormais, les crédits seront affectés en totalité (et non plus seulement en majorité) à financer des exonérations de cotisations patronales (dont on sait par ailleurs que l'Etat ne les reverse jamais à la Sécu).

Il suffira à l'employeur de trouver le "bon" chômeur "à profil employable" (c'est horrible hein leur expression ?) et Hop, il bénéficiera automatiquement d'une aide pour l'embauche de celui qu'il aurait embauché de toute façon ... même sans l'aide.

Mais le chômeur "éloigné de l'Emploi" comme on dit dans le jargon policé du Service Public de l'Emploi? Celui qui doit "recadrer son offre de service", "lever les freins qui le tiennent éloigné de l'entreprise" ? Qui va s'intéresser à son pitoyable sort? A son urgence immédiate et absolue?

Circulez, y a rien à voir, il pourra dévaler le toboggan de "l'horreur économique" désormais dénué de poignées auxquelles se raccrocher, il deviendra SDF, cessera de pointer (au grand bonheur de l'UNEDIC et de ses stats démagogiques) et sera "LIBRE" de crever dans l'indifférence.

D'ici à ce que la merveilleuse idée de ré-instaurer le STO sous sa variante TGF (travail gratuit forcé) ne passe le Rhin (Loi Hartz d'austérité et de précarisation à tous les étages)...

Le rapport Michel Camdessus prône entre autres innovations "une baisse notable du SMIC" ...

Merci Borloo !!

INFO de la semaine :

Candidate à la succession d'Ernest-Antoine, Laurence Parisot (patronne ifop) a déclaré : "La modernité et la liberté s'arrêtent là où commence le droit du travail".



Voilà... c'était une info...

L'heure des breloques

Nous ne sommes pas des fanatiques, c'est le moins que l'on puisse dire, des légions d'honneur, médailles du mérite national et autres breloques. Il n'empêche...

Lorsque nos deux collègues se sont fait assassiner, il n'a pas fallu moins de quarante jours pour que leur soit décernée à titre posthume, la médaille du mérite national.

Encore celle-ci leur a-t-elle été décernée en catimini pour ne pas dire furtivement, voire honteusement : il fallait un lecteur attentif du journal officiel, aller fouiller sa page ... 17983 (JO du 24/10/04) pour le découvrir.

Quelque trois mois plus tard, deux infirmières psychiatriques se faisaient assassiner à leur tour : et là, le ministre -Douste-Blazy- aussitôt s'envolait pour déposer la médaille de la légion d'honneur sur leur cercueil, la presse dûment avertie relayant l'information.

Deux poids, deux mesures, donc. Mais il vrai que certains directeurs du travail n'ont pas manqué de dire que « *s'il y a eu assassinats, c'est parce que la politique travail n'est pas assez lisible* », puis dans un deuxième temps de la même veine empreinte de cynisme, déclarer que si la presse avait peu évoqué l'affaire, « *c'est que la politique travail n'était pas lisible, et que (donc ?) l'inspection du travail n'avait plus de poids dans l'opinion publique* ».

Comme si la politique en matière de santé mentale était plus lisible, alors que les journaux n'ont pas manqué de souligner la déshérence dans laquelle se trouvent les hôpitaux psychiatriques. Ou comme si la politique de l'environnement de la France était plus lisible que celle du travail, parce qu'un ours tué dans les Pyrénées a fait davantage la « *une* » de la presse que le meurtre de nos collègues.

Soyons clairs.

Un : le ministre de l'agriculture est en fait le ministre des agriculteurs. Et celui du travail, le ministre du MEDEF.

Et deux : le ministre du travail utilise froidement la mort de nos collègues pour accélérer l'élimination de l'inspection du travail comme service public à destination des travailleurs.

Lutte des contrôleurs : bilan (salarial)

En 1980, un contrôleur du travail percevait un salaire brut de 1,44 Smic. Vingt-cinq ans plus tard, l'écart non seulement s'est maintenu et même légèrement accru : le rapport est passé à 1,47. Le bilan de la lutte n'est donc pas nul, sachant que, globalement, le pouvoir d'achat du SMIC a davantage cru que la moyenne des salaires. Mais, pour l'essentiel bien

entendu, ce maintien est imputable aux primes. En 1980, la part des primes représentait 7,6 % du salaire total. Ce poids des primes est passé à 20 % en 2005 : une multiplication par 2,5 donc. Les anciens le savent, sauf pour la revalorisation statutaire de 2003, à chaque fois qu'il y a eu lutte, et pour acheter une paix sociale et une docilité minimale, le ministère a accordé des louches de primes. Avec, évidemment, les effets que l'on sait sur les retraites, même si la cotisation -au titre d'une caisse de retraite complémentaire atténuera pour partie cet effet.

Et surtout, on ne saurait ignorer la versatilité des DD et DR concernant le régime des « rémunérations accessoires" ...

Le choix du contentieux : Discriminations, Sud Travail devant le Conseil de l'Europe

Nous l'avions signalé en son temps dans TVM, la France a refusé de transcrire en législation interne la directive européenne de novembre 2000 édictant une interdiction générale des discriminations et a refusé d'instaurer un aménagement de la charge de la preuve, pour les fonctionnaires, les agents publics mais aussi... pour les employés de maison.

SUD Travail Affaires Sociales a saisi le comité des droits sociaux du Conseil de l'Europe il y a un an. Le gouvernement quelque peu ébranlé, paniqué (?) par cette menace s'est fendu d'un mémoire particulièrement étoffé pour démontrer que notre requête n'était pas recevable et que, notamment, nous n'avions pas d'intérêt à agir, si ce n'est (éventuellement...) pour les seuls agents publics de l'Etat.

Le moins que l'on puisse dire, c'est que le Conseil de l'Europe ne s'est pas montré très sensible à ces arguments, puisque notre requête vient d'être reconnue en tout point parfaitement recevable, par une décision du 7 décembre 2004 et le gouvernement est mis en demeure de présenter sa défense d'ici fin février ...

La suite, très bientôt, donc.

Comme c'est bizarre, mais non voyons.

Il y a les manifestations « les vraies » et puis il y a celles dont on sait déjà qu'il n'y aura personne.

Eh oui, on peut presque dire les manifestations des "minorités" enfin toujours les mêmes :

- les sans papiers
- les sans logements
- les femmes
- les handicapés

Eh oui, il y a des manifs hommes et des manifs femmes, oui mais c'est normal, faut bien se répartir les rôles.

Parlons des femmes

Il y a eu dernièrement deux manifs : une pour l'égalité hommes femmes et pour les 30 ans de la loi sur l'avortement. Et là peu d'hommes...

Oh, je peux en parler, je vais souvent aux manifestations.

On a toutes entendu les

« On ne peut pas les faire toutes,
C'est pour les bonnes femmes (rire gras),
C'est du domaine privé,
Y en a qui aiment ça ha ha ha ! ».

Bref, il y a des causes nobles, fortes, des causes sur lesquelles il faut s'engager, sur lesquelles il faut être vu !

Je prends un exemple :

Le racisme est un délit.

Tous les hommes (pas tous) sont contre le racisme.

Si une parole raciste est proférée, une réprobation générale est de bon ton.

Si une parole machiste, sexiste est proférée, cela suscite au mieux un silence embarrassé mais le plus souvent les rires plus ou moins gras de l'assistance, y compris de quelques femmes.

Et pourtant les deux cas sont inadmissibles.

Mais dans les deux cas, certains ont jugé qu'il y en avait un quand même plus acceptable, enfin moins grave : « vous savez nous sommes des latins, on a le sang chaud, tu me pardonnes j'le frai plus... ».

Autre exemple :

La manifestation contre les violences faites aux femmes : nous étions une poignée alors que chaque jour, dans tous les milieux, des femmes meurent dans l'indifférence générale de la violence des hommes.

Encore hier, en France « ce fait divers » : une femme a agonisé toute la nuit sur le sol de « sa cuisine », laissée pour morte par son mari, qui était allé se coucher, et vous savez pourquoi il l'a rouée de coups : parce que les escargots étaient trop cuits.

Dans les services du ministère de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale comme ailleurs, il y a des femmes battues et des maris, des amis, des concubins, des pacsés violents.

Peut être même que parmi vos proches, très proches, il y a des femmes battues, il y a et des maris, des amis, des concubins, des pacsés violents.

Mais en France on s'en moque : il y a des lois, des lois qui « protègent », des lois qui dorment, des lois qui veillent, alors on est tranquille, pas la peine de se mobiliser.

Quand une femme est battue et qu'au bout des hontes bues, des humiliations avalées, de la terreur maquillée, de la douleur tapie, elle ose enfin se plaindre, appeler le commissariat par exemple, c'est encore bien souvent la femme et les enfants qui

prennent leurs cliques et ses claques, (et encore pas toujours, parce que le temps presse) pour les soustraire au bourreau. Enfin, elles sont libres de vivre dans un foyer d'urgence, entassées dans une chambre : désemparées, hagardes, à la rue, sans un rond... enfin la belle vie !

Mais pour cela il n'est pas la peine de se mobiliser, de dénoncer, de manifester. Ce n'est pas politique, ce n'est que la misère ordinaire, et puis cela a toujours existé ...

En Espagne, pourtant, il y avait un niveau très élevé de violence contre les femmes ; les Espagnol-e-s se sont mobilisées, elles ont obtenues une loi cadre, qui permet une prise en charge des femmes qui parviennent à prendre conscience de la violence qu'elles subissent et qui prennent leur vie ou ce qu'il en reste en mains.

Dernier exemple :

il y a eu la manifestation à propos des 30 ans de la loi sur l'avortement, vous savez cette loi dont on est en droit de se demander pour combien de temps elle est acquise.

Ya ka voir aux USA et dans ses différents Etats les remises en causes, les culpabilisations des médecins. En France, les médecins qui pratiquent les IVG d'abord ne sont pas légion, ne font pas carrière, ne sont pas d'éminents professeurs ; interrogés, ils disent que nombre d'entre eux sont d'anciens du MLAC (mouvement pour la libération de l'avortement et la contraception), ils se demandent qui va accepter de prendre la relève.

Parce qu'il existe une loi qui permet aux femmes de décider si oui ou non elles veulent un enfant ou pas, (dans des délais fixés par la loi), il faut des médecins qui acceptent d'appliquer la loi, alors imaginons qu'aucun médecin ne veuille plus pratiquer d'IVG : que se passera t-il ?

Parce que quand même, le ministre des finances, il est marié à la fille du professeur Lejeune, (le père de Laisser les Vivre, association virulente contre l'avortement) et ils ont 8 enfants. Quelle belle famille ...

Mais c'est vrai, on n'a pas à se plaindre, on peut avorter pour le moment en France, ce qui n'est pas le cas partout en Europe : interdit l'avortement, en Pologne, au Portugal et en Irlande. Quant au reste du monde, peut être au prochain millénaire ?

En France, la contraception n'est pas remboursée à 100 % par la sécurité sociale : c'est normal, si tu veux baiser sans avoir d'enfant FAUT PAYER, les préservatifs, c'est pareil.

Mais tout ça ce ne sont pas de vraies causes, enfin si, mais quand même, j'oubliais, y avait rugby ces après-midi là.

Et je peux dire que ça me met les **abeilles**.

Le voile:

La collègue qui portait le voile à l'IT des transports est passée une troisième fois en conseil discipline et a été licenciée. SUD et la CGT ont voté contre. Pour SUD en effet, un certain nombre d'agents d'autres religions ne profitent pas de ce traitement de faveur. Cela fait deux ans que SUD Travail écrit aux Dagemo et Cabinet pour que cessent les ports ostensibles, ostentatoires des signes religieux dans notre administration. L'administration doit faire respecter **par tous** la neutralité religieuse du service public et de ses agents. La religion est une affaire privée.

Les journalistes ont un métier bien difficile

Baisse du chômage ont-ils annoncé en chœur au mois d'octobre :

- 0.18% soit Moins 1800 chômeurs. Voilà du chiffre, voilà un bon chiffre, voilà une info.

Management

Avant il y avait l'autoritarisme, l'arbitraire, la hiérarchie, l'ordre, le contre ordre...

Maintenant, il y a le management par la performance, la culture du résultat, les indicateurs et les tableaux de bord.

Maintenant une partie de notre hiérarchie n'a plus qu'un rôle interne : celui de faire travailler les autres, ne s'occupant plus des moyens, mais des résultats.



Elle veut des résultats ; non en fait, elle se fout des résultats. Elle veut des chiffres, des "bons chiffres" qu'on pourra maquiller plus haut ou arranger à sa sauce.

Pour pouvoir comparer des collègues, pour comparer avec le service d'à côté, le département, la région d'à côté, le pays d'à côté. C'est la mise en concurrence pour que les meilleurs soient promus, les moins bons

mis sur une voie de garage. La promotion, la prime, la bonne note.

Et comme partout, il faudra se séparer des maillons faibles, il n'y a que des maillons faibles. L'animateur du jeu qui sélectionne et exclut, c'est le DD ou le DR.

Aujourd'hui, les DD et DR sont promus parce qu'ils ont une étiquette politique centre droit centre gauche ou UMP militant, avec un tête de premier de la classe. C'est cela le « critère objectif » ?

Solidaires

A la poste, un nouveau projet vient d'être lancé. Ce projet est destiné à « faire évoluer son réseau vers plus de services de proximité aux particuliers ».

Alors, nous allons voir fleurir des bureaux de poste qui outre les services habituels qu'ils offrent,

- Courrier,
- Colis,
- Service financier,

offriront également des services comme le dépôt de pain, le dépôt de presse, la vente de tickets de cantine.

Et ainsi, la poste verra naître dès le début de l'année 2005 « un métier à part entière » qui donne naissance à une quatrième division appelée réseau.

Alors que l'on est en train de fermer des bureaux de poste en campagne parce qu'ils ne sont pas rentables, (d'ailleurs cela ne concerne pas que la poste, petit à petit tous les services publics sont touchés), parce qu'aujourd'hui le service public doit être rentable, il doit y avoir un "retour sur investissement".

Et c'est ainsi que les services publics désertent nos riants campagnes ; la SNCF petit à petit a déjà fermé des lignes (vous vous souvenez les petites lignes) pas suffisamment utilisées, maintenant elle parle de fermer des lignes non rentables ; les hôpitaux, les maternités n'ont pas échappé non plus aux calculs les plus fins démontrant qu'ils n'étaient pas rentables et le service public dans tout cela ?

ON S'EN TAPE !

Dans le même temps, on nous parle des personnes âgées avec lesquelles nous ne sommes pas solidaires, (rappelez vous la canicule, et cette soit disant solidarité dégoulinante du culpabilité) et parallèlement, on sait et on voit que dans les campagnes, la population vieillit : alors, sans hôpital, sans bureau de poste, sans assistante sociale, et puis sans petits commerces itinérants permettant aux personnes âgées qui ne peuvent plus se déplacer d'être ravitaillées (parce que même vieux, et peut-être même plus encore, on bouffe) eh ben, on crée les conditions pour qu'ils ne

puissent plus vivre dans « leurs petits pays » comme ils disent les vieux.



Mais qu'on se rassure, on travaillera le lundi de pentecôte, alors ils peuvent dormir tranquilles les vieux : le chef des vieux CHIRAC et son adjoint, son cadet, RAFFARIN, vieillissants, auront des retraites dorées.

Vous non ; ce n'est pas le problème, on vous demande juste d'être solidaires avec tous les autres.

Délit d'obstacle et outrage

Marmande 20 janvier, au tribunal correctionnel.

Huit femmes sur la scène du tribunal : Madame la Présidente et ses deux assesseurs femmes, la greffière, le procureur femme, la chef d'entreprise, l'avocate de la sus-dite et notre collègue inspectrice du travail.

L'affaire qui nous occupe a été appelée la première.

La salle était pleine (peut-être y avait-il des camionneurs... impossible à dire, comme il était impossible de compter les agents de l'IT), 7 parties civiles sont engagées dont la CGT à deux titres (l'UD 47 et un syndicat CGT transport, FO, CFDT (non représentée à la barre)... et Sud Travail Affaires Sociales.

La présidente s'est montrée rigoureuse, intelligente et tenace ne laissant pas la patronne délirer et inverser les rôles (accusé-victime)... Le PV a été relu et commenté point par point (on mesure combien il est important d'être précis et exact dans la relation des faits).

Le réquisitoire du Parquet a été puissant « tous les IT de France sont à l'écoute de votre décision, madame la Présidente » (réquisitions : 2000 euros pour l'entrave et 1 mois de prison ferme pour l'outrage).

L'avocat de l'inspectrice nous a fait un beau numéro d'avocat avec des effets de manches et des propos qui donnent le frisson à l'auditoire. Voie puissante, approche sociale et juste quelque chose comme « imaginez, comment cette femme qui traite ainsi une inspectrice du travail, doit traiter ses salariés »

L'avocate de la patronne dénonce qu'il soit demandé de faire payer à sa cliente tous les délits d'obstacle, tous les accidents de la route et les deux assassinats de Dordogne et non pas le seul dossier du jour :

"Ma cliente est une grande gueule, elle y est obligée..! pour s'imposer dans son univers professionnel...". Longue plaidoirie qui cherche à minimiser le rôle de cette femme... coléreuse certes, maladroite, qui ne comprend pas tout des procédures, mais qui jamais n'a voulu s'opposer à un contrôle « j'étais énervée », clame l'avocate en citant sa cliente « mes paroles ont dépassé ma pensée ». (la version triviale, pas gentille et caricaturale aurait pu être : "La patronne, c'est pas un cadeau et elle est bien trop bête pour mériter tout ce tin touin").

La décision sera rendue le 17 mars prochain.

Lu dans le Canard Enchaîné

"Renaud Dutreil, ministre de la Fonction publique, n'en rate décidément pas une pour se faire détester par les fonctionnaires. Mercredi 19 janvier, veille de la journée de grève, l'émission de TF1 "Combien ça coûte" diffuse un reportage consacré au 3939, le centre d'appels téléphoniques mis en place pour aider les usagers de l'administration à résoudre leurs difficultés.

Le journaliste, soudain, pose une question involontairement perfide au semillant Renaud : pourquoi ce standard traitant des problèmes liés à la fonction publique est-il tenu par une boîte privée, Phone Marketing ?

Réponse du ministre : "Cela nécessite des gens qui sont formés, qui sont compétents, qui ont un savoir-faire que l'administration n'avait pas. Et c'est, d'ailleurs, un des problèmes que l'administration avait : on répondait, mais on répondait de façon non professionnelle."

Or il y a des années que l'administration a mis en place des centres interministériels de renseignements administratifs (CIRA) traitant ces appels. Du coup, les fonctionnaires des Cira, qui, en principe, n'avaient pas prévu de participer à la grève, ont rejoint le mouvement. (...)"

Envoyez vos protestations au Ministre 72, rue de Varenne 75700 Paris SP 07

Lettre à M LARCHER

Ministre délégué aux Relations du Travail

Paris, le 14 décembre 2004

Monsieur le Ministre délégué,

Vous nous avez proposé de nous recevoir le 18 janvier 2005 à 12 H 15, pour nous remettre le « rapport BESSIERE ».

Nous avons accepté cette invitation et avons bien compris que compte tenu de l'heure vous nous gardiez à jeuner.

Hélas, nous ne pourrions honorer votre table de notre présence, votre cabinet nous ayant transmis le rapport par porteur spécial ; ceci nous paraît d'autant plus regrettable que c'est la première fois que vous nous invitiez pour un tête à tête.

Maintenant et sans humour aucun, nous tenons à vous informer qu'une invitation sur la plage mobile méridienne, qu'habituellement nous consacrons à nous sustenter, nous semble dater de l'époque du bon Monsieur THIERS où l'on sonnait le larbin qui accourait ventre à terre.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre délégué, notre considération.

P/le Conseil National

Meeeeerde ! La criiiiise !

La CGT serait pas démocratique. Nous on se doutait pas. Thibaud le secrétaire confédéral est tombé de son trône. Lui qui est bureaucrate depuis 15 à 20 ans dans l'appareil confédéral vient de s'en apercevoir... quand il s'est retrouvé minoritaire. Quel fin analyste ! Frachon, Séguy, Krasucki, Viannet, ils sont devenus fous !

SALAUDS D'CHOMEURS ? Au contrôle !

Hervé Gaymard, ministre de l'économie et des finances a dénoncé le 6 janvier 2005, sur une radio célèbre qu'il fallait :

« sortir d'une certaine préférence collective pour le chômage, arrêter la langue de bois, avoir un meilleur contrôle des demandeurs d'emploi et augmenter la différence entre les revenus de l'assistance et ceux du travail ».

« renforcer les contrôles sur les demandeurs d'emploi, car il y a un certain nombre d'abus, qui ne doivent pas conduire à remettre en cause l'ensemble, mais il faut être plus rigoureux qu'on ne l'est actuellement »

Rassurons nous, il a assuré ne pas oublier que :

« l'immense majorité de ceux qui ne travaillent pas voudraient travailler » ;

« qu'il ne faut pas un discours de division ».

Pour finir, il a souhaité :

« qu'un jour tout le monde se mette autour de la table, syndicats, forces politiques et associatives pour aborder le problème de l'emploi ».

Les statistiques du chômage doivent baisser, comment s'y prendre ?

C'est une méthode certes éculée, mais elle marche et tous les gouvernements de gauche ou de droite ont repris le même refrain :

Etre aux petits soins pour les demandeurs d'emplois (non pas les chômeurs, c'est comme les non-

voyants, non entendants, les non marchants...) faut suivre l'évolution d'la langue.

Déjà qu'ils sont dans la merde, qu'ils regardent avec angoisse les mois qui défilent les rapprochant chaque jour un peu plus de la date fatidique à laquelle ils « basculeront » en ASS et pour ceux en ASS au R.M.I..

On va les gêner, les faire angoisser davantage encore, les contrôler, leur demander d'exposer leurs recherches d'emploi, leur demander de présenter les justificatifs de ces recherches et comment qu'on fait pour montrer que les boîtes auxquelles on a écrit ne répondent pas ?

Non mais des fois, il faut bien qu'ils sentent que c'est grâce à la solidarité nationale qu'ils vivent, ou survivent.

Faudrait quand même pas que les demandeurs d'emplois se vautrent dans la soie, pendant que les autres travaillent, faut qu'ils le sentent que s'ils subsistent c'est grâce à la solidarité nationale, faut les faire culpabiliser qu'ékfois qui prennent goût, qui s'prélassent, qui s'endorment, alors que des boulots de merde les attendent sûrement quelque part, un tas d'fainéants qu'on vous dit.

Par contre, que l'Etat se donne pour programme de contrôler dans les entreprises, les aides données par l'Etat, les primes versées par tous les bouts, les exonérations de tout poil, ce que devient le fric, si les différents contrats de qualification ou autres contrats d'aubaine sont suivis de réelles embauches, ça ce n'est pas à l'ordre du jour.



Mais pourquoi ?

Parce que GAYMARD, il le sait lui qui sont les fraudeurs, salauds d'pôvres.

50% à 66 %

...SARKOZY, le soldeur de cotis syndicales !

Pour se faire pardonner par les confédérations syndicales des innombrables cadeaux fiscaux faits aux riches, Sarkozy l'avait promis : les déductions fiscales -il n'y a pas longtemps inexistantes- pour les cotisations syndicales, passent de 50 à 66%. En

d'autres termes, si vous faites un chèque, disons de 150 euros par an (cotisation moyenne) à SUD (ou à tout autre syndicat, Il ne vous en coûtera que 50 euros. En effet, 66% des 150 euros sont enlevés de ce que vous devez payer au fisc au titre des impôts sur les revenus.

A peine le prix d'un paquet de cigarette par mois. Ou un café au comptoir à Paris par semaine. Le pire c'est que SUD n'en a pas profité pour augmenter ses tarifs, comme le ferait n'importe quel petit commerçant à qui l'Etat accorde une baisse de TVA ou autre impôt et taxe et oublie d'en répercuter les effets sur ses clients et sur ses salariés.

Alors profitez-en !

adhérez : et si vous hésitez entre plusieurs organisations, prenez les toutes. Pour trois adhésions, Sarko vous en paie deux.

Et il n'en restera qu'une à votre charge.

Adhérez à sud travail affaires sociales